



Association de Solidarité des Anciens Personnels
Université de Lille

Bulletin d'adhésion 2024

(Remplir ou mettre à jour un bulletin par adhérent)

Titre:	Nom:	Prénom :
Nom de naissance:	Date de naissance :	
Adresse :		
Tel fixe :	Tel mobile :	
E Mail :		
Date de départ en retraite :		
Activité professionnelle avant la retraite :		
Etablissement, Organisme...:		
Fonction :		
UFR ou lieu d'affectation :		
Laboratoire :		
Passé temps favori, implication dans une association, autre renseignement :		
Souhaite:	Adhérer ou renouveler mon adhésion OUI* NON*	
Au titre de:	Membre de plein droit et associé ** (cotisation 20 euros)	
	Membre bienfaiteur: don à l'association (cotisation supérieure à 20 euros)	
Droit à l'image		
: Sur la revue de l'ASAP et sur le site Web, des comptes-rendus d'activités sont parfois accompagnés de photos. Autorisez-vous la publication de celles-ci, si vous y figurez ? OUI * NON *		
Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles : Vos données personnelles collectées lors de votre adhésion sont utilisées pour la gestion de l'association et des activités. Vous pouvez demander leur effacement ou leur modification sur simple demande adressée à l'ASAP.		
* (Rayer les mentions inutiles)		
* Paiement uniquement par chèque libellé à l'ordre de ASAP-UL (de préférence un chèque par couple)		
** (Pour des raisons de sécurité et d'assurances, la cotisation des conjoints est obligatoire en cas de participation aux voyages et aux sorties. Elle est requise pour tous lors des votes en AG.)		
Identifiant	Code_type:	
		
0 000000 202404		
Mis à jour dans la base le:		

Le 10 décembre 2023,

Avec la nouvelle année 2024, vous recevez notre appel à cotisation annuelle. La cotisation est de 20 euros par personne et par année civile (1/1 au 31/12).

C'est l'occasion ce vous rappeler que vous pouvez, en plus de la cotisation, faire un don au bénéfice des activités de solidarité de l'ASAP, notamment le soutien à une action de «Formation Tout au Long de la vie» et à d'autres initiatives solidaires que nous envisageons.

Si par exemple, vous versez 30 euros, la différence 10 euros sera affectée aux activités de solidarité de l'ASAP et un reçu fiscal, correspondant à votre don, vous sera adressé. Ce reçu vous permet d'obtenir, à ce jour une réduction d'impôts de 66%.

Il est souhaitable que cette cotisation soit réglée **avant le 31 mars** pour éviter des problèmes d'inscription aux différentes activités, sorties et voyages. Merci de votre compréhension.

#####

Pour diffuser nos informations, nous utilisons désormais le courrier électronique . En nous communiquant votre adresse mail vous recevrez donc:

- Chaque trimestre le programme des activités et plus régulièrement des informations d'actualité sur la liste de diffusion **ASAP-infos**.
- De même, par la liste **ASAP-Carnet** vous serez informés de la disparition de collègues ou anciens collègues.
- La plupart de ces informations sont accessibles sur le **site web de l'ASAP** ainsi que l'agenda des différentes activités: <https://asap.univ-lille.fr>

Les personnes n'ayant pas d'accès à l'Internet recevront ces informations par courrier postal.

Il va de soi que vous pouvez d'un seul clic, vous désinscrire, à tout moment, de l'une ou l'autre de ces listes.

Tous nos voeux de bonne et heureuse année.

Le bureau de l'ASAP.

#####

ASAP Bâtiment P7 Cité Scientifique 59655 VILLENEUVE d'ASCQ - tel: 03 20 33 77 02